



PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil normal n° 65 publié le 2 juillet 2015
(ce recueil contient trois tomes)

Sommaire

Consultable : <http://www.seine-maritime.gouv.fr>

Sommaire du recueil normal n°65 publié le 2 juillet 2015

Tome 3

Préfecture maritime de la Manche et de la Mer du Nord

Arrêté préfectoral n° 58/2015 réglementant temporairement les activités nautiques à l'occasion de l'étape du tour de France à la voile le mardi 7 juillet 2015 au large de la ville de Fécamp

Rectorat

Délégation à l'effet de signer les documents comptables intéressant les gestions financières pour lesquelles le Recteur a reçu délégation de signature. Délégation à l'effet de signer les mesures concernant l'organisation administrative et financière des examens et concours ainsi que les décisions individuelles au titre des actions de formation professionnelle en date du 4 juin 2015

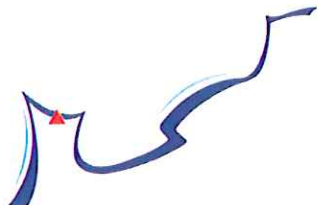
Arrêté du 12 juin 2015 modifiant l'arrêté du 16 février 2015 relatif à la liste des écoles publiques inscrites dans le programme REP à la rentrée scolaire 2015

Délégation à l'effet de signer les décisions concernant la gestion financière des personnels ATSS, de direction et enseignants de l'enseignement public et privé. Délégation à l'effet de signer les décisions relatives à la gestion administrative et financière des prestations aux personnels. Délégation à l'effet de signer les courriers et décisions entrant dans le champ de compétence de la DAJEC en du 2 juillet 2015



PRÉFET MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD

Cherbourg, le 25 juin 2015



**PRÉFECTURE MARITIME DE LA MANCHE
ET DE LA MER DU NORD**

Division « action de l'État en mer »

Bureau « Loisirs nautiques – circulation maritime »

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 58/2015

**RÉGLEMENTANT TEMPORAIREMENT LES ACTIVITÉS NAUTIQUES À L'OCCASION
DE L'ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE À LA VOILE LE MARDI 07 JUILLET 2015 AU
LARGE DE LA VILLE DE FÉCAMP**

Le vice-amiral d'escadre Emmanuel Carlier
préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,

- Vu** le code des transports ;
- Vu** le code pénal ;
- Vu** le décret n° 77-733 du 06 juillet 1977 portant publication de la convention internationale de 1972 sur le règlement pour prévenir les abordages en mer (COLREG 1972) ;
- Vu** le décret n° 2004-112 du 06 février 2004 modifié relatif à l'organisation de l'action de l'État en mer ;
- Vu** l'arrêté interministériel du 03 mai 1995 modifié relatif aux manifestations nautiques en mer ;
- Vu** l'arrêté préfectoral n° 15/2010 du 03 mai 2010 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord réglementant les manifestations nautiques dans les eaux territoriales et intérieures françaises relevant de l'autorité du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord ;
- Vu** l'arrêté n° 71/2014 du 02 octobre 2014 du préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord portant délégation de signature ;
- Vu** la déclaration de manifestation nautique datée du 04 mai 2015 de la société « Amaury Sport Organisation (A.S.O) » ;

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité du public et des participants à la manifestation nautique
« le tour de France à la voile 2015 » ;

ARRÊTE

Article 1^{er}.

À l'occasion de la manifestation nautique « tour de France à la voile 2015 » se déroulant au large de la ville de Fécamp le mardi 07 juillet 2015, il est créé trois zones règlementées délimitées par des points WGS 84.

Une représentation cartographique de ces zones est annexée au présent arrêté. En cas de litige résultant d'éventuelles discordances entre le texte et sa représentation cartographique, seul le texte doit être pris en compte.

Article 2.

Zone stade nautique : la navigation, la circulation et le stationnement, le mouillage des navires, engins et embarcations, la pêche, la baignade et toutes autres activités nautiques sont interdits dans la zone délimitée par les points suivants :

- **A** 49°46,300 Nord – 000°21,500 Est ;
- **B** 49°45,900 Nord – 000°21,500 Est ;
- **C** 49°45,887 Nord – 000°21,814 Est ;
- **D** 49°45,635 Nord – 000°21,613 Est ;
- **E** 49°45,400 Nord – 000°20,700 Est ;
- **F** 49°46,300 Nord – 000°20,700 Est.

Article 3.

Zone de transit : sous réserve des dispositions prises par le maire de la ville de Fécamp concernant la baignade dans la bande des 300 m, la navigation, la circulation et le stationnement, le mouillage des navires, engins et embarcations, la pêche, la baignade et toutes autres activités nautiques sont interdits dans la zone délimitée par les points suivants :

- **G** 49°45,894 Nord – 000°21,819 Est ;
- **H** 49°45,851 Nord – 000°21,891 Est ;
- **I** 49°45,620 Nord – 000°21,698 Est ;
- **J** 49°45,638 Nord – 000°21,619 Est.

Article 4.

Zone de Baignade : la navigation, la circulation et le stationnement, le mouillage des navires immatriculé et motorisés sont interdits dans la zone délimitée par les points suivants :

- **K** 49°45,640 Nord – 000°21,630 Est ;
- **L** 49°45,620 Nord – 000°21,690 Est ;
- **M** 49°45,440 Nord – 000°21,500 Est ;
- **N** 49°45,470 Nord – 000°21,430 Est.

Article 5.

Les prescriptions concernant les zones définies aux articles 2, 3 et 4 sont applicables :

- **le mardi 07 juillet 2015 entre 11H30 et 17H00** (heures locales).

Article 6.

Lorsqu'elles sont activées, la présence d'engins de pêche dormants est interdite dans les zones définies aux articles 2, 3 et 4. Ces engins devront donc impérativement être relevés avant le début de l'heure d'interdiction. Cette disposition fera l'objet de contrôles et, si nécessaire, les engins de pêche dormants non retirés seront relevés d'office par les autorités compétentes.

Article 7.

Les interdictions énoncées aux articles 3 et 4 ne s'appliquent pas :

- aux voiliers participant à la régata ;
- aux navires chargés de la surveillance et la sécurité de la manifestation ;
- aux navires de l'État ;
- aux navires en détresse et aux navires portant prompt secours.

Article 8.

L'organisateur est tenu :

- de signaler au CROSS Gris-Nez le départ de la manifestation ;
- de surveiller le déroulement de la manifestation nautique et de mettre en place tous les moyens nécessaires à la sécurité de celle-ci ;
- de mettre en œuvre immédiatement les moyens nautiques particuliers prévus pour assurer la sécurité de la manifestation afin secourir les éventuelles personnes en danger ;
- d'alerter le CROSS Gris-Nez dans les plus brefs délais en cas d'accident excédant ses propres possibilités d'intervention. La transmission de l'alerte ne dispense pas l'organisateur de maintenir ses moyens de sécurité pour l'opération de sauvetage tant qu'il n'a pas reçu d'instruction contraire du CROSS Gris-Nez ;
- d'assurer une veille permanente sur VHF canal 16 durant l'intégralité de la manifestation nautique ;
- d'assurer la plus large publicité du présent arrêté, notamment auprès des participants et des personnes chargées par ses soins de l'encadrement et de la sécurité de cette manifestation.

Article 9.

Un extrait des dispositions du présent arrêté est repris dans un avis aux navigateurs diffusé en temps utile par les services du commandant de la zone maritime de la Manche et de la mer du Nord.

Article 10.

Les infractions au présent arrêté exposent leurs auteurs aux poursuites et sanctions prévues par l'article R.610-5 du code pénal et l'article L.5242-2 du code des transports.

Article 11.

Le directeur départemental des territoires et de la mer de la Seine-Maritime, le directeur départemental des territoires et de la mer adjoint délégué à la mer et au littoral de la Seine-Maritime, les officiers et agents de police judiciaire ainsi que les officiers et agents habilités en matière de police de la navigation, sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État à la préfecture de la Seine-Maritime, publié sur le site Internet de la préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord (www.premar-manche.gouv.fr) et porté à la connaissance des usagers par tous moyens.

Le préfet maritime de la Manche et de la mer du Nord,
par délégation, l'administrateur en chef de 1^{ère} classe
des affaires maritimes Jean-Michel Chevalier
adjoint pour l'action de l'État en mer,

Original signé : ACIAM Chevalier

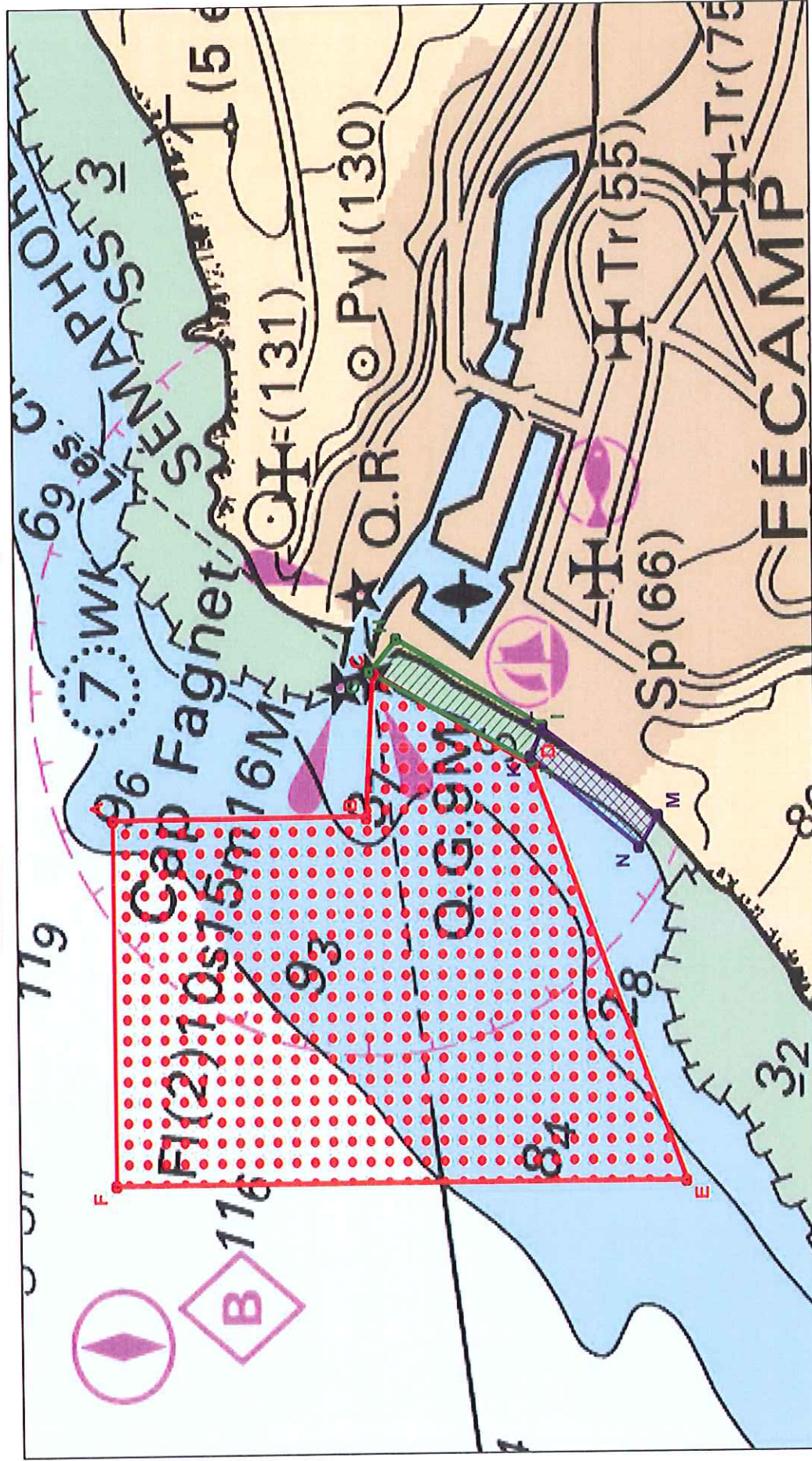
DESTINATAIRES :

- PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME
- MAIRIE DE FÉCAMP
- CAPITAINERIE DU PORT DE FÉCAMP
- SOCIÉTÉ « AMAURY SPORT ORGANISATION »
- DIRECTION INTERRÉGIONALE DE LA MER DE LA MANCHE EST – MER DU NORD
- DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA SEINE-MARITIME (servir DML 76)
- CROSS GRIS NEZ
- COD ROUEN
- GROUPEMENT DE GENDARMERIE MARITIME DE LA MANCHE ET DE LA MER DU NORD
- FOSIT MANCHE – MER DU NORD (pour servir les sémaphores concernés)
- CRPMEM HAUTE NORMANDIE
- PROCUREUR DE LA RÉPUBLIQUE PRÈS LE TGI DU HAVRE
- STATION SNSM DE FÉCAMP

COPIES :

- OPS (INFONAUT/COM)
- OCR
- Archives (AEM n° 1.3.3.3. - chrono)

REPRÉSENTATION CARTOGRAPHIQUE



••• Zone Stade nautique
 ▨ Zone Transit
 ▨ Zone Baignade autorisée
 Sources : Scan Litto IGN-SHOM
 Préfecture maritime de la Manche et de la mer du Nord
 Division de l'Action de l'Etat en mer

NE PAS UTILISER POUR LA NAVIGATION



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

II

Délégation à l'effet de signer les documents comptables intéressant les gestions financières pour lesquelles le Recteur a reçu délégation de signature.

Délégation à l'effet de signer les mesures concernant l'organisation administrative et financière des examens et concours ainsi que les décisions individuelles au titre des actions de formation professionnelle.



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE ROUEN

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 64-525 du 9 juin 1964 portant création de l'Académie de Rouen ;

Vu le décret n° 99-89 du 8 février 1999 modifié par le décret n° 2001-96 du 2 février 2001 relatif à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et établissements publics et relatif aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 3 janvier 2013 portant nomination de Madame Claudine SCHMIDT-LAINE, Recteur de l'Académie de Rouen ;

Vu le décret du Président de la République en date du 17 janvier 2013 portant nomination de Monsieur Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de la région Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté du 7 janvier 2003 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le budget de l'enseignement scolaire et celui de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-172 du 23 janvier 2013 donnant délégation de signature à Madame Claudine SCHMIDT-LAINE, Recteur de l'Académie de Rouen, à l'effet de signer, au nom du Préfet de Région, tous les actes relatifs :

- aux opérations d'investissement imputées sur les budgets du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, énumérées dans cet arrêté ;
- au pilotage des Budgets Opérationnels de Programmes (BOP) académiques dont il est responsable ;
- à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les BOP comme responsable de l'unité opérationnelle Rectorat de l'Académie de Rouen ;

Vu le certificat administratif en date du 18 octobre 2012 nommant Monsieur Patrick GUIDET, Directeur de service, Secrétaire Général de l'Académie de Rouen à compter du 15 octobre 2012 ;

Vu le certificat administratif en date du 14 octobre 2011 nommant Monsieur François FOSELLE, Directeur de service, Secrétaire Général d'Académie Adjoint de l'Académie de Rouen, directeur des relations et des ressources humaines, à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu l'arrêté en date du 13 mai 2014, nommant Monsieur Steven TANGUY, Ingénieur de recherche, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen, directeur du budget académique, à compter du 1^{er} mai 2014 ;

Article 1 : En application de l'article 38 du décret n° 2004.374 du 29 avril 2004, de l'article 1^{er} de l'arrêté du 7 janvier 2003 susvisé, de l'article 7 de l'arrêté préfectoral également susvisé, subdélégation de signature est donnée aux fonctionnaires ci-après mentionnés, dans les domaines respectivement désignés de compétences, à l'effet de signer les mandats de paiement, les ordres de recette, les pièces justificatives de recettes et de dépenses et, plus généralement, tous les documents



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

comptables intéressant les gestions financières pour lesquels le Recteur a reçu délégation de signature :

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Madame Marlène PIQUEREZ
Attachée Principale d'Administration, Chef de la Division des Affaires Financières, et en cas d'absence de sa part à :
 - Monsieur Bertrand LELOUP, Chef du bureau de la cellule académique des achats et du pôle frais de déplacement ;
 - Madame Sylvie DONNE, Chef du bureau des Investissements ;
 - Madame Claude LATISTE, Chef du pôle CHORUS ;
 - Monsieur Régis LAGREZE, Chef du bureau de l'action sociale ;
 - Monsieur François LABBE, Chef du service intérieur ;
 - Madame Stéphanie BEUX, uniquement pour le rôle de valideur sur CHORUS ;
 - Madame Raïssa DEVAUX, uniquement pour le rôle de valideur sur CHORUS ;
 - Monsieur Abdou ZIADY, uniquement pour le rôle valideur sur CHORUS ;
 - Madame Marie-Agnès CANTOIS, uniquement pour le rôle valideur sur CHORUS ;
 - Personnes citées en annexe attestant du service fait sur CHORUS ;
- Madame Pascale BURE, Attachée Principale d'Administration, chef du Pôle d'Expertise et du Service Pensions
- Madame Agnès CANNETON-MULLER
Directeur de Service, Chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part à :
 - Madame China KHELALI, Adjointe au chef de la Division et Chef du bureau de gestion des personnels administratifs ;
 - Madame Karine LEROUX-LECOQ, Chef du bureau de gestion des personnels sociaux, de santé, techniques (titulaires et contractuels) et administratifs (contractuels) ;
- Madame Anne BONNEHON
Attachée Principale d'Administration, Responsable du Département des Personnels d'Inspection et de Direction ;
- Monsieur Dominique JACHIMIAK
Attaché Principal d'Administration, Chef de la Division des Personnels Enseignants, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part à :
 - Madame Catherine GEST, Adjointe au chef de la Division, Chef du bureau des services transversaux et de gestion des personnels d'éducation ;
 - Madame Brigitte GALLAIS, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

- Madame Julie MILION, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;
 - Madame Sandrine BOULARD, Chef du bureau de gestion des professeurs de lycée professionnel et des professeurs d'enseignement général de collège et des personnels d'orientation ;
 - Madame Monique SAINT-MARTIN, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;
 - Madame Isabelle BIGOT, Chef du bureau de gestion du remplacement et des assistants de langues vivantes étrangères ;
 - Monsieur Karim SOUDJAY, Chef du bureau de gestion des personnels de vie scolaire.

- Monsieur Mario DEMAZIERES
Directeur de Service, Chef de la Division de la Formation, et en cas d'absence de sa part à :
 - Madame Claire DELECROIX, Chef du pôle ATSS et Encadrement ;
 - Madame Annie MERVEILLE, Chef du pôle formation des personnels enseignants d'éducation et d'orientation du second degré ;
 - Madame Sandrine INIZAN, Chef du pôle transversal ;
 - Madame Elise DORANGE, Chef du pôle financier et de contrôle de gestion.

Article 2 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences et limitativement désignés afin de signer toutes convocations et ordres de mission nécessaires à la gestion de la formation des personnels :

- Monsieur Patrick GUIDET,
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Madame Agnès CANNETON-MULLER
Directeur de Service, Chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part à :
 - Madame China KHELALI, Adjointe au chef de la Division et Chef du bureau de gestion des personnels administratifs ;
 - Madame Karine LEROUX-LECOQ, Chef du bureau de gestion des personnels sociaux, de santé, techniques (titulaires et contractuels) et administratifs (contractuels) ;
 - Madame Anne BONNEHON
Attachée Principal d'Administration de, Responsable du Département des Personnels d'Inspection et de Direction ;

- Monsieur Dominique JACHIMIAK
Attaché Principal d'Administration, Chef de la Division des Personnels Enseignants, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part à :
 - Madame Catherine GEST, Adjointe au chef de la Division, Chef du bureau des services transversaux et de gestion des personnels d'éducation ;



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

- Madame Brigitte GALLAIS, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;
- Madame Julie MILION, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;
- Madame Sandrine BOULARD, Chef du bureau de gestion des professeurs de lycée professionnel et des professeurs d'enseignement général de collège et des personnels d'orientation ;
- Madame Monique SAINT-MARTIN, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;
- Madame Isabelle BIGOT, Chef du bureau de gestion du remplacement et des assistants de langues vivantes étrangères ;
- Monsieur Karim SOUDJAY, Chef du bureau de gestion des personnels de vie scolaire.

- Monsieur Mario DEMAZIERES

Directeur de Service, Chef de la Division de la Formation, et en cas d'absence de sa part à :

- Madame Claire DELECROIX, Chef du pôle formation des personnels administratifs, ITRF et médecins de l'éducation nationale ;
- Madame Annie MERVILLE, Chef du pôle formation des personnels du second degré ;
- Madame Sandrine INIZAN, Chef du pôle formation des personnels d'encadrement, sociaux et de santé, AVS, contrats aidés et droit individuel à la formation.

Article 3 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences et limitativement désignés afin de signer toutes convocations et ordres de mission nécessaires à la gestion de la formation continue des personnels et à l'apprentissage, ainsi que toutes les correspondances courantes touchant à l'instruction des affaires qui y sont traitées ;

- Monsieur Patrick GUIDET,

Directeur de Service

Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE

Directeur de Service

Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY

Ingénieur de recherche

Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Madame Patricia MEYER

Attachée d'Administration, Responsable du pôle administratif et financier de la Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue ;

- Madame Isabelle CORUBLE,

Attachée d'Administration, Responsable du pôle ressources humaines de la Délégation Académique à la Formation Professionnelle Initiale et Continue.

Article 4 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences et limitativement désignés afin de signer toutes correspondances courantes, avis, dérogations, agréments, autorisations,



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

conventions de stage à l'étranger, arrêtés relatifs aux contrôles en cours de formation et bordereaux d'envoi :

- Monsieur Patrick GUIDET,
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Madame Elisabeth BUFFET
Attachée d'administration, chef du bureau de l'apprentissage de la Délégation Académique de la Formation Professionnelle Initiale

Article 5 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences et limitativement désignés afin de signer les états de paiement portant approbation du service des maîtres contractuels :

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Madame Dominique PECQUEUR
Directeur de Service, Chef de la Division de l'Enseignement Privé, et en cas d'absence de sa part à :
 - Madame Armelle DUVAL, Chef du bureau de gestion des enseignants des établissements du second degré sous contrat ;
 - Madame Nathalie FOURNEAUX, Ajointe au Chef de division, Chef du bureau des structures, moyens d'enseignement et crédits pédagogiques ;
 - Madame Nadine MARTINEAU, Chef du bureau de gestion des personnels enseignants des établissements privés sous contrat du premier degré.

Article 6 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences et limitativement désignés afin de signer tous les actes relatifs à l'organisation des examens et concours déconcentrés au niveau académique, toutes convocations, ordres de mission et état de frais correspondants nécessaires à l'organisation des examens et concours :



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

- Monsieur Patrick GUIDET,
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Madame Caroline BOUHELIER
Directeur de service, Chef de la Division des Examens et Concours et en cas d'absence de sa part
à :

- Madame Ann-Katrin FAURE, Chef du bureau des concours de recrutement des personnels ;
- Madame Marguerite KOUDAYA, Chef du bureau de l'enseignement professionnel ;
- Mademoiselle Valérie NEVEU, Chef du bureau du baccalauréat général et technologique et du diplôme national du brevet ;
- Madame Delphine ADAM, Chef du bureau de l'enseignement technologique supérieur ;
- Monsieur Laurent DOISE, Chef du bureau des affaires transversales ;
- Madame Dominique MERAUD, Chef du bureau des examens du collège et de l'EPS.

Article 7 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer tous les actes relatifs à l'attribution des moyens en postes et en heures aux établissements scolaires du second degré, au contrôle de l'utilisation des moyens, à la gestion des crédits pédagogiques en matière d'investissement et de fonctionnement :

- Monsieur Patrick GUIDET,
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Madame Catherine PERINET
Attachée Principale d'Administration, Chef de la Division de l'Organisation Scolaire.

Article 8 : Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.




MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Article 9 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Fait à Rouen, le 4 JUIN 2015

Le Recteur

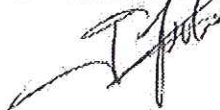

Claudine SCHMIDT-LAINE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

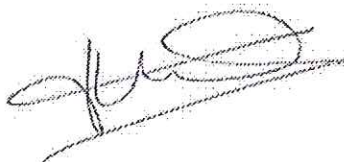
Monsieur Patrick GUIDET



Monsieur François FOSELLE



Monsieur Steven TANGUY





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Monsieur Dominique JACHIMIAK

Madame Catherine GEST

Madame Brigitte GALLAIS

Madame Julie MILION

Madame Sandrine BOULARD

Madame Monique SAINT-MARTIN

Monsieur Karim SOUDJAY

Madame Isabelle BIGOT



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Monsieur Mario DEMAZIERES

Madame Claire DELECROIX

Madame Annie MERVEILLE

Madame Sandrine INIZAN

Madame Elise DORANGE

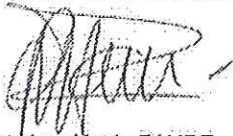


MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

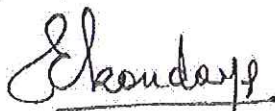
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



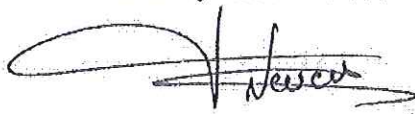
Madame Caroline BOUHELIER



Madame Ann-Katrin FAURE



Madame Marguerite KOUDAYA



Madame Valérie NEVEU



Madame Delphine ADAM



Monsieur Laurent DOISE

Madame Dominique MERAUD





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Dominique PECQUEUR

Madame Armelle DUVAL

Madame Nathalie FOURNEAUX


Madame Nadine MARTINEAU



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

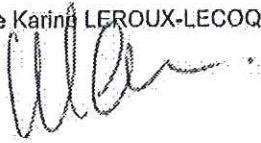
Madame Agnès CANNETON-MULLER



Mademoiselle Ching MELALI



Madame Karine LEROUX-LECOQ





MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Marlène PIQUEREZ

Monsieur Bertrand LELOUP

Madame Sylvie DONNE

Monsieur François LABBE

Madame Claude LATISTE

Monsieur Régis LAGREZE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Raïssa DEVAUX^A

Madame Stéphanie BEUX

Monsieur Abdou ZIADY

Madame Marie Agnès CANTOIS



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Rouen

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Catherine PERINET



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Isabelle CORUBLE

Madame Patricia MEYER

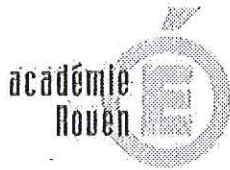


MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Pascale BURE

Madame Anne BONNEHON



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

ANNEXE - Personnes attestant du service fait sur CHORUS

Monsieur Frédéric LENOUVEL

Madame Viviane MONNIER

Madame Nadine GENTY

Madame Sylvie DONNE

Madame Stéphanie BEUX

Madame Raïssa DEVAUX

Madame Arlette LESVEN

Monsieur Abdou ZIADY

Madame Anne-Sophie DUHAMEL

Madame Nicole RASOLONAVALONA

Madame Marie-Agnès CANTOIS



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Elisabeth Buffet

Elle



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Arrêté du 12 juin 2015 modifiant l'arrêté du 16 février 2015
relatif à la liste des écoles publiques inscrites
dans le programme REP à la rentrée scolaire 2015**

Le recteur de l'académie de Rouen

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 211-1,
Vu l'arrêté ministériel du 30 janvier 2015 relatif à la liste des établissements scolaires publics inscrits
dans le programme REP à la rentrée scolaire 2015,

ARRETE MODIFICATIF :

Article 1^{er}

Au 1^{er} septembre 2015, la liste des écoles publiques participant au programme « Réseau d'Education Prioritaire » (REP) est arrêtée conformément au tableau du 16 février 2015 est modifiée comme suit :


- Louviers école élémentaire « les Acacias » UAI0271233U
- Louviers école maternelle « la Souris Verte » UAI0271800K

Article 2

Les dispositions du présent arrêté entrent en vigueur à compter de la rentrée scolaire 2015.

Fait à Rouen, le 12 juin 2015

Le recteur de l'académie de Rouen,


Claudine SCHMIDT-LAINE

Liste des écoles participant au programme " Réseau d'éducation prioritaire"
 Arrêté rectoral du 12 juin 2015 modifiant l'arrêté du 16 février 2015

ACADEMIE	DEPARTEMENT	COMMUNE	UAI	PATRONYME	TYPE D'ETABLISSEMENT
ROUEN	EURE	EVREUX	0271095U	GEORGES POLITZER	COLLEGE
ROUEN	EURE	EVREUX	0271826N	MAXIME MARCHAND	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	EVREUX	0270073H	MAXIME MARCHAND	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	EVREUX	0271440U	ROBERT DESNOS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	EVREUX	0271104D	HENRI DUNANT	COLLEGE
ROUEN	EURE	EVREUX	0270114C	JACQUES CARTIER	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	EVREUX	0271019L	LE BOIS BOHY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	EVREUX	0270113B	PAUL ELUARD	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	EVREUX	0270075K	CHRISTOPHE COLOMB	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	EVREUX	0271439T	JACQUES PREVERT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	LES ANDELYS	0271320N	ROSA PARKS	COLLEGE
ROUEN	EURE	LES ANDELYS	0270544V	GEORGES POMPIDOU	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	LES ANDELYS	0271348U	PAULINE KERGOMARD	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	LOUVIERS	0271398Y	LES FOUGERES	COLLEGE
ROUEN	EURE	LOUVIERS	0271293J	JACQUES PREVERT	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	LOUVIERS	2771233U	LES ACACIAS	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	LOUVIERS	0271279U	JACQUES PREVERT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	LOUVIERS	0270078N	LE CHAT PERCHE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	LOUVIERS	0271800K	LA SOURIE VERTE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	VAL-DE-REUIL	0271513Y	PIERRE MENDES-FRANCE	COLLEGE
ROUEN	EURE	VAL-DE-REUIL	0271300S	LE PIVOULET	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	VAL-DE-REUIL	0271472D	LES DOMINOS	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	VAL-DE-REUIL	0271804P	LOUISE MICHEL VAL DE REUIL	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	VAL-DE-REUIL	0271299R	LE PIVOULET	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	VAL-DE-REUIL	0271466X	LES DOMINOS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	VAL-DE-REUIL	0271557W	LOUISE MICHEL	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	VERNON	0271289E	CERVANTES	COLLEGE
ROUEN	EURE	VERNON	0271263B	ARC-EN-CIEL 1	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE

ROUEN	EURE	VERNON	0271114P	ELEM ARC-EN-CIEL 2	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	VERNON	0271856W	FRANCOIS MITTERRAND	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	EURE	VERNON	0271116S	ARC-EN-CIEL	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	EURE	VERNON	0271434M	MARIE-JO BESSET	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0761701L	RONCHEROLLES	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760555R	CLAUDE CHAPELLE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760554P	JULES FERRY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760557T	JULES VERNE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760553N	PIERRE CORNEILLE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760558U	VICTOR HUGO	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760561X	CHAMP DES OISEAUX	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760562Y	DESGENETAS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760560W	EDMEE HATINGUAIS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0762491V	JACQUES PREVERT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0761880F	PABLO PICASSO	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	BOLBEC	0760559V	PAUL BERT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0762089H	CHARLES GOUNOD	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0762103Y	CLAUDE MONET	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0763207Y	GUY DE MAUPASSANT	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0762057Y	CLAUDE MONET	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0762138L	GEORGES BIZET	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0761086T	GUY DE MAUPASSANT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0760017F	LE CEDRE	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0763344X	GUSTAVE FLAUBERT	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CANTELEU	0761083P	GUSTAVE FLAUBERT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CAUDEBEC-LES-ELBEUF	0762919K	JACQUES-YVES COUSTEAU	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	ELBEUF	0762485N	ALPHONSE DAUDET	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CAUDEBEC-LES-ELBEUF	0762834T	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CAUDEBEC-LES-ELBEUF	0761516K	MADAME DE SEVIGNE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CAUDEBEC-LES-ELBEUF	0761513G	VICTOR HUGO	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	ELBEUF	0762502G	ALPHONSE DAUDET	ECOLE MATERNELLE

ROUEN	SEINE-MARITIME	CAUDEBEC-LES-ELBEUF	0762811T	ANTOINE DE SAINT-EXUPERY	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CAUDEBEC-LES-ELBEUF	0762490U	LOUISE MICHEL	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CAUDEBEC-LES-ELBEUF	0761515J	M.P.PREVEL	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GLEON	0762679Z	JACQUES BREL	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CLEON	0762710H	PIERRE ET MARIE CURIE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CLEON	0762382B	RENE GOSCINNY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CLEON	0762815X	CAPUCINE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CLEON	0762489T	JEAN DE LA FONTAINE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	CLEON	0762139M	JACQUES PREVERT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	DIEPPE	0760026R	CLAUDE DELVINCOURT	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	ARQUES-LA-BATAILLE	0762707E	-	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	DIEPPE	0761881G	DESCELIERS-FENELON	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	DIEPPE	0763020V	JULES FERRY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	ARQUES-LA-BATAILLE	0760848J	-	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	DIEPPE	0760406D	THOMAS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	DIEPPE	0760404B	VALENTIN FELDMANN	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	FECAMP	0762287Y	GEORGES CUVIER	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	FECAMP	0761290P	ALPHONSE ALLAIS	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	FECAMP	0761288M	DU PORT	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	FECAMP	0761936S	ALPHONSE ALLAIS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	FECAMP	0761591S	GERMAINE COTY	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	FECAMP	0761704P	JULES FERRY	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	YPORT	0761589P	GEORGES BRASSENS	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	FECAMP	0761573X	JEAN MACE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	FECAMP	0761296W	JEAN MACE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GONFREVILLE-L'ORCHER	0761954L	GUSTAVE COURBET	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GONFREVILLE-L'ORCHER	0761211D	ARTHUR FLEURY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GONFREVILLE-L'ORCHER	0762508N	JACQUES EBERHARD	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GONFREVILLE-L'ORCHER	0761210C	JEAN JAURES	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GONFREVILLE-L'ORCHER	0762184L	TURGAUVILLE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GONFREVILLE-L'ORCHER	0761224T	ARTHUR FLEURY	ECOLE MATERNELLE

ROUEN	SEINE-MARITIME	GONFREVILLE-L'ORCHER	0761754U	JEAN JAURES	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GONFREVILLE-L'ORCHER	0761227W	PAUL LANGEVIN-HENRI WALLON	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GRAND-COURONNE	0762080Y	HENRI MATISSE	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GRAND-COURONNE	0762235S	PABLO PICASSO	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	GRAND-COURONNE	0762207L	PABLO PICASSO	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761697G	CLAUDE BERNARD	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0760819C	PAUL ELUARD I	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0760791X	PAUL ELUARD II	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761698H	GERARD PHILIPPE	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762683D	JEAN-BAPTISTE MASSILLON	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761236F	ARISTIDE BRIAND	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761245R	DESMALLIERES	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761240K	JACQUES CASSARD	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761781Y	JEAN MOULIN	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762542A	JACQUES PREVERT	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0763240J	JULES GUESDE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762940H	LOUIS BLANC	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761300A	JACQUES PREVERT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761252Y	JULES GUESDE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0763219L	LOUIS BLANC	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762543B	MAURICE SCHLEWITZ	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762128A	LEO LAGRANGE	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762925S	FERDINAND BUISSON	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762505K	JEAN MARIDOR	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761239J	FERDINAND BUISSON	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761255B	JULES MASSENET	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762076U	PAUL ET VIRGINIE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761696F	ROMAIN ROLLAND	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0760820D	MAURICE BOUCHOR I	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0760795B	MAURICE BOUCHOR II	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762480H	PIERRE ET MARIE CURIE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE

ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761235E	MAURICE BOUCHOR	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761243N	PIERRE ET MARIE CURIE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762226G	THEOPHILE GAUTIER	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762695S	COLETTE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0763333K	THEOPHILE GAUTIER	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761264L	COLETTE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0761889R	THEOPHILE GAUTIER I	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE HAVRE	0762141P	THEOPHILE GAUTIER II	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0761737A	DENIS DIDEROT	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762106B	HENRI WALLON	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762989L	HENRI WALLON	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0761949F	FERNAND LEGER	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762771Z	CHEVREUL - GAY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762374T	IRENE JOLIOT-CURIE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762324N	LOUIS DE SAINT JUST	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762237U	PABLO PICASSO	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762236T	CASANOVA	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762332X	ELSA TRIOLET	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0761207Z	JEAN JAURES	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0761206Y	JEAN-BAPTISTE CLEMENT	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	LE PETIT-QUEVILLY	0762440P	ROBERT DESNOS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	MAROMME	0760075U	ALAIN	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	MAROMME	0761076G	GUSTAVE FLAUBERT	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	0762431E	JEAN MOULIN	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	MAROMME	0763347A	THERESE DELBOS	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	0761111V	VICTOR HUGO	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	0761109T	LOUIS DUTEURTE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	MAROMME	0761118C	LUCIE DELARUE MARDRUS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	MAROMME	0762444U	ROBERT DESNOS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	MAROMME	0761074E	THERESE DELBOS	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	OISSEL	0760083C	JEAN CHARCOT	COLLEGE

ROUEN	SEINE-MARITIME	OISSEL	0763326C	JEAN JAURES	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	OISSEL	0762379Y	LOUIS PASTEUR	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	OISSEL	0762990M	MONGIS-JULES FERRY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	OISSEL	0760983F	CAMILLE CLAUDEL	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	OISSEL	0760956B	JEAN JAURES	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	OISSEL	0762666K	PIERRE TOUTAIN	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	PETIT-COURONNE	0760086F	LOUIS PASTEUR	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	PETIT-COURONNE	0762783M	LOUISE MICHEL	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	PETIT-COURONNE	0761188D	LOUISE MICHEL	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	ROUEN	0761745J	CAMILLE CLAUDEL	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	ROUEN	0762889C	HONORE DE BALZAC	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	ROUEN	0760245D	HONORE DE BALZAC	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0761777U	LOUISE MICHEL	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0763228W	HENRI WALLON	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0760978A	IRENE JOLIOT-CURIE I	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0760979B	IRENE JOLIOT-CURIE II	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0762499D	VICTOR DURUY	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0762065G	HENRI WALLON	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0760977Z	JOLIOT-CURIE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0760973V	VICTOR DURUY	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0762133F	PABLO PICASSO	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0763010J	ANDRE AMPERE	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0763196L	LOUIS PERGAUD	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0760963J	ANDRE AMPERE	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0762906W	FREDERIC ROSSIF	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0761647C	PAUL ELIARD	COLLEGE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0763190E	PAUL LANGEVIN	ECOLE ELEMENTAIRE OU PRIMAIRE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0760968P	PAUL LANGEVIN	ECOLE MATERNELLE
ROUEN	SEINE-MARITIME	SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY	0762246D	PIERRE SEMARD	ECOLE MATERNELLE

III

Délégation à l'effet de signer les décisions concernant la gestion financière des personnels administratifs, techniques, sociaux et de santé, de direction et enseignants de l'enseignement public et privé.

Délégation à l'effet de signer les décisions relatives à la gestion administrative et financière des prestations aux personnels (prestations familiales, validations de services auxiliaires, pensions, indemnités de chômage).

Délégation à l'effet de signer les courriers et décisions entrant dans le champ de compétence de la Division des Affaires Juridiques et du Conseil.



académie
rouen

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE DE ROUEN

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1^{er} août 2001 relative aux lois de finances ;

Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique ;

Vu le décret n° 64-525 du 9 juin 1964 portant création de l'Académie de Rouen ;

Vu le décret n° 99-89 du 8 février 1999 modifié par le décret n° 2001-96 du 2 février 2001 relatif à la prescription des créances sur l'État, les départements, les communes et établissements publics et relatif aux décisions prises par l'État en matière de prescription quadriennale ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 3 janvier 2013, portant nomination de Madame Claudine SCHMIDT-LAINE, Recteur de l'Académie de Rouen ;

Vu le décret du Président de la République en date du 17 janvier 2013 portant nomination de Monsieur Pierre-Henry MACCIONI, Préfet de la région Haute-Normandie, Préfet de la Seine-Maritime ;

Vu l'arrêté du 7 janvier 2003 portant règlement de comptabilité pour la désignation des ordonnateurs secondaires et de leurs délégués en ce qui concerne le budget de l'enseignement scolaire et celui de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 13-172 du 23 janvier 2013 donnant délégation de signature à Madame Claudine SCHMIDT-LAINE, Recteur de l'Académie de Rouen, à l'effet de signer, au nom du Préfet de Région, tous les actes relatifs :

- aux opérations d'investissement imputées sur les budgets du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, énumérées dans cet arrêté ;
- au pilotage des Budgets Opérationnels de Programmes (BOP) académiques dont il est responsable ;
- à l'ordonnancement secondaire des recettes et des dépenses de l'État imputées sur les BOP comme responsable de l'unité opérationnelle Rectorat de l'Académie de Rouen ;

Vu le certificat administratif en date du 18 octobre 2012 nommant Monsieur Patrick GUIDET, Directeur de service, Secrétaire Général de l'Académie de Rouen à compter du 15 octobre 2012 ;

Vu le certificat administratif en date du 14 octobre 2011 nommant Monsieur François FOSELLE, Directeur de service, Secrétaire Général d'Académie Adjoint, directeur des relations et des ressources humaines, à compter du 1^{er} octobre 2011 ;

Vu l'arrêté en date du 13 mai 2014, nommant Monsieur Steven TANGUY, Ingénieur de recherche, directeur du budget académique, Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen, à compter du 1^{er} mai 2014 ;

Article 1 : En application de l'article 38 du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004, de l'article 1er de chacun de l'arrêté du 7 janvier 2003 susvisé, de l'article 7 de l'arrêté préfectoral également susvisé, subdélégation de signature est donnée aux fonctionnaires ci-après mentionnés à l'effet de signer les pièces justificatives se rapportant à la gestion des opérations relatives aux traitements, salaires et accessoires des personnels non-titulaires, des personnels ATOSS titulaires et stagiaires en fonction dans l'Académie, des personnels de recherche et de formation titulaires et stagiaires en fonction dans l'Académie, ainsi que des personnels d'encadrement titulaires et stagiaires :



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen
- Madame Agnès CANNETON-MULLER
Directeur de Service, Chef de la Division des Personnels Administratifs, Techniques, Sociaux et de Santé, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part à :
 - Madame China KHELALI, Adjointe au chef de la Division et Chef du bureau de gestion des personnels administratifs ;
 - Madame Karine LEROUX-LECOQ, Chef du bureau de gestion des personnels sociaux, de santé, techniques (titulaires et contractuels) et administratifs (contractuels) ;
- Madame Anne BONNEHON
Attachée Principale d'Administration, Responsable du Département des Personnels d'Inspection et de Direction.

Article 2 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences et limitativement désignés afin de signer les pièces justificatives se rapportant à la gestion des opérations relatives aux traitements, salaires et accessoires des personnels enseignants titulaires et stagiaires, d'éducation et d'orientation titulaires, stagiaires et non-titulaires de l'enseignement du second degré public et de l'enseignement privé en fonction dans l'Académie ;

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen;
- Monsieur Dominique JACHIMIAK
Attaché Principal d'Administration, Chef de la Division des Personnels Enseignants, et en cas d'absence ou d'empêchement de sa part à :
 - Madame Catherine GEST, Adjointe au chef de la Division, Chef du bureau des services transversaux et de gestion des personnels d'éducation ;
 - Madame Brigitte GALLAIS, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;



académie
Rouen

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

- Madame Julie MILION, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;
- Madame Sandrine BOULARD, Chef du bureau de gestion des professeurs de lycée professionnel et des professeurs d'enseignement général de collège et des personnels d'orientation ;
- Madame Monique SAINT-MARTIN, Chef du bureau de gestion des professeurs agrégés, certifiés et adjoints d'enseignement ;
- Madame Isabelle BIGOT, Chef du bureau de gestion du remplacement et des assistants de langues vivantes étrangères ;
- Monsieur Karim SOUDJAY, Chef du bureau de gestion des personnels de vie scolaire.

- Madame Dominique PECQUEUR

Directeur de Service, Chef de la Division de l'Enseignement Privé, et en cas d'absence de sa part à :

- Madame Armelle DUVAL, Chef du bureau de gestion des enseignants des établissements du second degré sous contrat ;
- Madame Nathalie FOURNEAUX, Chef du bureau des structures, moyens d'enseignement et crédits pédagogiques ;
- Madame Nadine MARTINEAU, Chef du bureau de gestion des personnels enseignants des établissements privés sous contrat du premier degré.

Article 3 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences, et limitativement désignés, afin de signer les pièces justificatives se rapportant aux actes pris dans le domaine de l'action sociale :

- Monsieur Patrick GUIDET

Directeur de Service

Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE

Directeur de Service

Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY

Ingénieur de recherche

Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Madame Marlène PIQUEREZ

Attachée Principale d'Administration, Chef de la Division des Affaires Financières, et en cas d'absence de sa part à :

- Monsieur Régis LAGREZE, Chef du service de l'action sociale.

Article 4 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences, et limitativement désignés, afin de signer les décisions relatives à l'admission au régime d'indemnisation du chômage de l'ensemble des personnels de l'académie ainsi que toutes les pièces justificatives s'y rapportant ; les décisions et pièces justificatives se rapportant aux indemnités d'éloignement et primes d'installation pour Mayotte, les départements et collectivités d'Outre-mer ; ainsi que toutes les pièces justificatives relatives aux traitements des agents transmises à la Trésorerie Générale :



académie
Rouen

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche, Chef de la Division de la Prospective et de la Performance, et en cas d'absence de sa part à :

- Madame Sylvie LAISNE, Chef du bureau de la coordination paye, et en cas d'absence de sa part à :
- Madame Florence LANGLOIS, uniquement pour les pièces justificatives relatives aux traitements des agents ;
- Madame Christelle LECLERQ, uniquement pour les pièces justificatives relatives aux traitements des agents.

Article 5 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences, et limitativement désignés, afin de signer les décisions de radiation des cadres en vue de l'admission à la retraite, par anticipation, par ancienneté et limite d'âge, pour invalidité, ainsi que les décisions relatives au recul de la limite d'âge, au maintien en activité et à la prolongation d'activité des personnels dont la gestion est déconcentrée auprès du Recteur, des personnels enseignants du premier et second degré, et des personnels d'éducation, d'information et d'orientation ; les décisions d'attribution du capital décès aux ayants droits des fonctionnaires et stagiaires de l'académie ; les décisions d'attribution de pensions de réversion, de majoration pour tierce personne ; les décisions relatives au rachat des années d'études ; les décisions relatives aux validations des services auxiliaires pour la retraite ainsi que la gestion des cotisations et des relations avec les régimes de retraite :

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Madame Pascale BURE, Attachée Principale d'Administration, chef du Pôle d'Expertise et de Service Pensions



académie
Rouen

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
ET DE LA RECHERCHE

Article 6 Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences, et limitativement désignés, afin de signer les correspondances courantes touchant à l'instruction des affaires qui y sont traitées ; les notifications des décisions de mise en congé rendues par le comité médical départemental et adressées aux personnels de l'enseignement supérieur ; les extraits conformes, les ampliations et les copies conformes d'arrêtés ; les accusés de réception des déclarations de candidatures des étudiants aux élections du conseil d'administration du CROUS ; les bordereaux d'envoi de dossiers, actes ou décisions ; les attestations de reconnaissance des années effectuées auprès des IPES pour les enseignants du supérieur :

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Madame Véronique NEAU,
Attachée Principale d'Administration, Chef de la Division de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Article 7 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences, et limitativement désignés, afin de signer les autorisations d'utilisation des véhicules personnels pour les enseignants du second degré ; les convocations devant la commission académique d'appel ; les courriers de renonciation à l'appel contre une sanction rendue par un conseil de discipline d'un établissement public local d'enseignement ; les arrêtés de confirmation ou d'information de sanction prise par un conseil de discipline d'un établissement public local d'enseignement ; les actes des conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement ; les accusés réception ; les décisions modificatives de budget ; les dérogations à l'obligation de loger ; les tutorats et les correspondances courantes touchant à l'instruction des affaires qui y sont traitées :

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;

- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;



académie
Rouen

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

- Monsieur Bernard MURGIER
Attaché Principal d'Administration, Chef de la Division des Affaires Juridiques et du Conseil et, en cas d'absence de sa part à :
 - Madame Emily GENET, Chef du bureau du contrôle et du conseil auprès des EPLE uniquement pour la signature des actes des conseils d'administration, les accusés réception, les décisions modificatives de budget et les bordereaux d'envoi ;
 - Madame Agnès RABIET, Chef du bureau des affaires Juridiques et du contentieux uniquement pour les courriers de renonciation à l'appel contre une sanction du conseil de discipline prise par un établissement public local d'enseignement, les courriers réclamant des pièces complémentaires et les bordereaux d'envoi ;
 - Madame Christine FLAMBARD, Chef du bureau des contrats aidés uniquement pour les bordereaux d'envoi.

Article 8 : Subdélégation de signature est également donnée aux fonctionnaires désignés ci-après à l'effet de signer les actes entrant dans le champ normal de leurs compétences, et limitativement désignés, afin de signer les courriers relatifs aux dispositifs RH prévus par le décret n° 2007-632 du 27 avril 2007 : postes adaptés, allègements de service, aménagements des postes de travail, activités à titre thérapeutique ; les convocations pour les entretiens menés par l'adjointe au directeur des relations et des ressources humaines au titre du suivi individuel des personnels à besoins particuliers (suivi GRH et handicap) ; les courriers relatifs aux demandes d'aides au titre du handicap ; les conventions de stage en milieu professionnel

- Monsieur Patrick GUIDET
Directeur de Service
Secrétaire Général de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur François FOSELLE
Directeur de Service
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Monsieur Steven TANGUY
Ingénieur de recherche
Secrétaire Général Adjoint de l'Académie de Rouen ;
- Madame Sandra BREARD-COURBE
Attachée Principale d'Administration
Adjointe au directeur des relations et des ressources humaines

Article 9 : Toutes dispositions contraires au présent arrêté sont abrogées.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

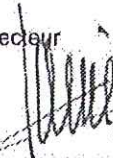
académie
Rouen

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Article 10 : Le Secrétaire Général de l'Académie de Rouen est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la Préfecture de l'Eure et de la Seine-Maritime.

Fait à Rouen, le - 2 JUIL. 2015

Le Recteur


Claudine-SCHMIDT-LAINE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Monsieur Patrick GUIDET

Monsieur François FOSELLE

Monsieur Steven TANGUY



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

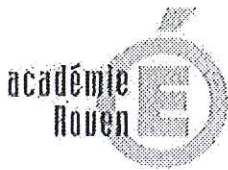
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Dominique PECQUEUR

Madame Armelle DUVAL

Madame Nathalie FOURNEAUX

Madame Nadine MARTINEAU



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Agnès CANNETON-MULLER

Mademoiselle Chima KHELAL

Madame Karine LEROUX-LECOQ



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Monsieur Dominique JACHIMIAK

Madame Catherine GEST

Madame Brigitte GALLAIS

Madame Julie MILION

Madame Sandrine BOULARD

Madame Monique SAINT-MARTIN

Monsieur Karim SOUDJAY

Madame Isabelle BIGOT



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Marlène PIQUEREZ

Monsieur Régis LAGREZE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

académie
Nouen

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Steven TANGUY

Sylvia LAISNE

Florence LANGLOIS

Christelle LECLERC



académie
Rouen

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Véronique NEAU



académie
Rouen

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Anne BONNEHON



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Madame Pascale BURE

Il Bure



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Monsieur Bernard MURGIER

Madame Emily GENET

Madame Agnès RABIET

Madame Christine FLAMBARD



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Sandra BREARD-COURBE